

CESAR

Société Anonyme au capital de 8.626.559,40 €
Siège social : 59, rue de l'université, 93 160 Noisy le Grand
381 178 797 RCS BOBIGNY

COMPTES CONSOLIDES POUR LA PERIODE DU 1er AVRIL 2012 AU 31 MARS 2013

SUIVANT LE REFERENTIEL IFRS

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€) sauf mention contraire



Table des matières

BILAN CONSOLIDE ACTIF.....	2
BILAN CONSOLIDE PASSIF.....	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	4
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	5
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	7
A - EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE.....	7
B - REFERENTIEL COMPTABLE.....	10
C - MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11
D - METHODES ET REGLES D'EVALUATION.....	12
E - NOTES ANNEXES.....	18
1. COMPTES DE BILAN.....	18
1.1. Immobilisations incorporelles.....	18
1.2. Immobilisations corporelles.....	19
1.3. Immobilisations financières.....	20
1.4. Stocks et encours de production.....	20
1.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation.....	21
1.6. Actifs et passifs destinés à la vente.....	21
1.7. Trésorerie active.....	21
1.8. Capitaux propres.....	22
1.9. Provisions pour risques et charges et dépréciations.....	22
1.10. Emprunts et dettes financières.....	23
1.11. Dettes d'exploitation.....	24
2. COMPTE DE RESULTAT.....	24
2.1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	24
2.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions.....	24
2.3. Autres produits et charges opérationnels.....	25
L'analyse par nature (en net) est la suivante :.....	25
2.4. Autres produits et charges financiers.....	26
2.5. Impôts sur les Sociétés.....	26
2.6. Information sectorielle.....	26
3. Autres informations.....	26
3.1. Engagements de licences donnés.....	26
3.2. Engagements donnés par la société CESAR à ses filiales.....	26
3.3. Effectif du groupe à fin mars 2013.....	27
3.4. Rémunérations des Dirigeants.....	27
3.5. Parties liées.....	27
Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	27
3.6. 27.....	27
3.7. Instruments financiers dérivés.....	28
3.8. Evolution des devises.....	28
3.9. Passifs éventuels.....	29
4. Politique de gestion des risques.....	29
4.1. Risque de liquidité.....	29
4.2. Risque de change.....	29
4.3. Risque de crédit.....	30
F - EVENEMENTS POSTERIEURS.....	30

BILAN CONSOLIDE ACTIF

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31.03.2013	31.03.2012
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition	1.1.1	36	36
Immobilisations incorporelles	1.1.4	251	364
Immobilisations corporelles	1.2.3	852	1 747
Immobilisations financières	1.3	100	269
Actifs d'impôts différés			55
Total des actifs non courants		1 239	2 471
ACTIFS COURANTS			
Stocks et encours	1.4	5 270	7 939
Clients et comptes rattachés	1.5	2 673	9 343
Autres créances et comptes de régularisation	1.5	1 379	7 979
Actifs destinés à être cédés	1.6	5 078	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.7	1 750	2 372
Total des actifs courants		16 150	27 633
TOTAL ACTIF		17 389	30 104

BILAN CONSOLIDE PASSIF

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31.03.2013	31.03.2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital	1.8	8 627	8 627
Primes		51 508	51 508
Réserves consolidées		(66 224)	(51 995)
Résultat consolidé		485	(9 591)
Réserve de Conversion		(135)	(4 677)
Total capitaux propres (part du groupe)		(5 739)	(6 127)
Intérêts minoritaires		(159)	(85)
Total capitaux propres Consolidés	1.8	(5 898)	(6 212)
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunt et dettes financières - part à +1an	1.10	650	1 469
Passifs d'impôts différés			
Provisions non courantes	1.9	1 212	5 080
Total des Passifs non courants		1 862	6 549
PASSIFS COURANTS			
Emprunts et dettes financières - part à -1an	1.10	2 079	4 950
Fournisseurs et comptes rattachés		6 553	9 062
Autres dettes et comptes de régularisation	1.11	9 523	15 755
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	1.6	3 270	
Total des Passifs courants		21 425	29 767
TOTAL PASSIF		17 389	30 104

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	31.03.2013	31.03.2012
CHIFFRE D’AFFAIRES NET (en milliers d’euros)	2.1	13 421	24 252
Achats consommés		(5 279)	(10 588)
Autres charges d’exploitation		(4 559)	(9 214)
Impôts, taxes, versements assimilés		(221)	(300)
Charges de personnel		(2 945)	(5 566)
Dotations/reprises amortissements - provisions	2.2	639	(1 705)
Autres charges et produits d’exploitation		(1 458)	(2 305)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(400)	(5 426)
Autres produits opérationnels	2.3	5 882	1 247
Autres charges opérationnelles	2.3	(4 430)	(3 920)
RESULTAT OPERATIONNEL		1 053	(8 099)
Produits financiers		4	15
Charges financières		(296)	(659)
Coût de l’endettement financier net		(292)	(644)
Autres produits et charges financières	2.4	(228)	(712)
Impôts sur les résultats/impôt différé	2.6	(83)	(280)
RESULTAT NET		449	(9 735)
Part revenant aux minoritaires		(36)	(144)
Résultat net (part du groupe)		485	(9 591)
Résultat par action (en euros)		0,0078	(0,16934)
Résultat dilué par action (en euros)		0,0078	(0,19985)
Nbre actions		57 357 197	57 486 541
Nbre moyen d’action en circulation dilué		57 357 197	48 711 098

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En K€	31-mars-13	31-mars-12
Résultat net	449	-9 735
Ecarts de conversion	(97)	501
Autres éléments du résultat global	(97)	501
Résultat global	352	-9 234
dont :		
Part du Groupe	388	-9 233
Part des minoritaires	-36	-1

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital social	Prime	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total capitaux propres Groupe
Solde au 31 Mars 2011	3 357	49 744	(34 869)	(17 126)	(5 178)	(4 069)
Autres variations					501	501
Augmentation capital	5 270	1 764				7 034
Affectation résultat 10/11			(17 126)	17 126		-
Résultat de l'exercice				(9 591)		(9 591)
Solde au 31 Mars 2012	8 627	51 508	(51 995)	(9 591)	(4 677)	(6 127)
Ecarts de conversion variation de périmètre			(4 639)		4 639	
Augmentation capital						
Affectation résultat 11/12			(9 591)	9 591		
Résultat de l'exercice				485		485
Autres éléments du résultat global					(97)	(97)
Solde au 31 Mars 2013	8 627	51 508	(66 224)	485	(135)	(5 739)

	Montant (en K€)
Intérêts minoritaires au 31 Mars 2012	(85)
Résultat de l'exercice	(36)
Ecart de conversion	(3)
Variations de périmètre	(35)
Intérêts minoritaires au 31 Mars 2013	(159)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31.03.2013	31.03.2012
Résultat net des sociétés intégrées(<i>en milliers d'euros</i>)	485	(9 591)
Part des minoritaires	(36)	(144)
- amortissements et provisions	(1 633)	3 489
- variation des impôts différés	57	198
- plus-values ou moins values de cession (effet des sorties de périmètre et mises au rebut)	393	
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	(734)	(6 048)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité (hors sociétés sorties du périmètre)	2 355	7 222
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 622	1 173
Acquisition d'immobilisations	(18)	(280)
Cession d'immobilisations – Remboursement (dont sortie crédit-bail immobilier)	562	345
Incidence des variations de périmètre et IFRS 5 (Trésorerie ouverture)	944	(1)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1 488	64
Augmentation de capital en numéraire		7 032
Remboursements d'emprunts – Diminution des dettes financières diverses	(405)	(256)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	405	6 776
Incidences des variations de taux de change	(15)	3
Variation de trésorerie	2 691	8 016
Trésorerie d'ouverture	(2 578)	(10 594)
Reclassement de trésorerie		
Trésorerie de clôture	113	(2 578)

La Société Joker est pris en considération dans les flux de l'exercice.

K€	Mars-13	Mars-12
Trésorerie Active	1 750	2 372
Trésorerie Passive	(1 637)	(4 950)
Trésorerie Clôture	113	(2 578)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Annexe au bilan consolidé clos au 31 Mars 2013 présentant un total de bilan de 17 389 milliers d'euros et un résultat net 449 milliers euros. La part du groupe est de 485 milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du groupe César pour l'exercice 2012-2013 clos le 31 mars 2013 comprennent CESAR SA, la société mère de droit Français, et ses filiales. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 septembre 2013.

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE-Alternext. Le groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

A - EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Procédure de Redressement Judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la société CESAR a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.

Par jugement du 1^{er} février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012 une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Conséquemment les filiales du groupe CESAR de droit allemand ont été également placées en procédure collective et par prudence les immeubles détenus en Allemagne avaient été dépréciés intégralement.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de CESAR. Le 12 septembre 2012 ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Le passif provisoire déclaré à l'époque s'élevait à 15 Millions d'euros.

Plan de continuation

Le 27 Février 2013, le Tribunal de Commerce de Bobigny a arrêté le plan de redressement de la société CESAR S.A sur dix ans. Actuellement, les créances déclarées et acceptées s'élèvent à 9 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter les créances déclarées en litige pour 1.1M€ pour lesquelles Monsieur Le Juge-commissaire a prononcé un renvoi lors de l'audience du 10 septembre 2013 et 1.2 M€ qui font l'objet d'un jugement postérieur.

Une forte progressivité des remboursements sur dix années, dont la première échéance débutera en février 2014, va permettre une redynamisation commerciale de la société CESAR.

De ce fait, toutes les dettes comptabilisées antérieurement ont été régularisées en « autres produits et charges opérationnels » afin d'ajuster les dettes fournisseurs, sociales et fiscales au passif définitif.

Par ailleurs, les créances clients antérieures à l'année 2010, ont aussi fait l'objet d'ajustements en « charges et produits opérationnels ». En contrepartie, une reprise de provision pour dépréciation des créances a été constatée.

Restructuration du groupe et conséquences sur le périmètre de consolidation

En raison des évènements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises se traduisant notamment par la fermeture du siège social de Saint-Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur, l'arrêt de l'activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements.

Aujourd'hui, ces sociétés sont sans activité commerciale et financière. La radiation de certaines d'entre elles est déjà prononcée. Pour d'autres, elle est en cours.

Dans ces circonstances, et afin de présenter des comptes annuels plus conformes à l'activité et à la dimension actuelle de CESAR SA, la Direction actuelle a décidé d'éliminer les actifs et passifs (titres et comptes-courants) relatifs à ces entités sans activité et par voie de conséquence d'exclure ces sociétés du périmètre de consolidation.

Compte tenu de leurs statuts, qui pour certaines sont sans activité depuis plusieurs années, la Direction estime que le Groupe n'est exposé à aucun risque ou engagement. Concernant plus particulièrement le palier Allemand en procédure collective, les dossiers en cours localement ne devraient pas avoir d'impact sur le groupe CESAR, étant précisé que les biens immobiliers étaient dépréciés et par voie de conséquence ne figurent plus à l'actif de nos comptes.

Continuité d'exploitation

En France

Compte tenu du Plan de continuation homologué le 27 Février 2013, les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation. Le présent exercice permet de constater le respect des hypothèses et actions inscrites au plan.

Notre estimé 2013/2014 en France, légèrement en retrait par rapport aux prévisions du plan de continuation, nous permet de respecter nos engagements compte tenu de notre position de trésorerie actuelle.

En Europe du Sud

En raison du ralentissement de l'activité et notamment en Europe du sud, des pertes de valeur (1,2M€) avaient été constatées sur l'actif net consolidé de notre filiale Italienne pour la ramener à sa valeur recouvrable, cette dépréciation a été portée à 1.45M€ sur le présent exercice. La cession de JOKER, programmée dans les mesures de restructuration, a donné lieu à la signature, en date du 21 mai 2013, à un protocole de cession sous conditions suspensives, levées à ce jour, et les actifs et les passifs de JOKER ont été reclassés au bilan sur une ligne distincte. Ces accords permettent de consolider la situation financière et commerciale de FESTIVAL. A ce jour les engagements pris par JOKER sont respectés tant au niveau de CESAR SA que de FESTIVAL.

En Espagne, la situation reste difficile compte tenu du contexte économique. Des mesures de restructuration ont été mises en œuvre afin d'abaisser significativement le point mort de JOSMAN.

Sur le plan financier, un prêt participatif vient d'être signé entre FESTIVAL et JOSMAN à hauteur de la dette fournisseurs pour 1M€, ce qui permettra d'assainir les capitaux propres de JOSMAN et d'obtenir des crédits de campagne actuellement en cours de négociation. Pour FESTIVAL les remboursements de ce prêt vont permettre de consolider sa trésorerie.

Etant précisé qu'une défaillance de JOKER ou de JOSMAN pourrait avoir des conséquences en chaîne sur la filiale de production FESTIVAL à Madagascar qui présentait des créances à leur égard de 1.8M€ au 31 mars 2013.

Résiliation du contrat de crédit-bail immobilier des deux sites d'exploitation à Saumur

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire de la société CESAR SA, le Juge Commissaire a prononcé la résiliation du contrat de crédit-bail immobilier par ordonnance rendue le 16 juillet 2012 par le Tribunal de commerce de Bobigny sur requête de l'Administrateur Judiciaire, avec maintien dans les lieux moyennant le versement d'une indemnité d'occupation.

B - REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du Groupe CESAR clos le 31 mars 2013 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, et présenté en détail sur le site internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire

Les états financiers du Groupe ne sont pas affectés par l'entrée en vigueur des normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire le 1er avril 2012 dans l'Union européenne.

- informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers (amendements à IFRS 7)
- impôts différés : recouvrement d'actifs sous-jacents (amendements à IAS 12)

Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée dans les états financiers consolidés au 31 mars 2013 des textes suivants déjà publiés par l'IASB, approuvés par l'Union européenne, mais d'application obligatoire postérieure aux exercices ouverts au 1^{er} avril 2012:

- présentation des autres éléments du résultat global (amendements à IAS 1) ;
- avantages au personnel (IAS 19 amendée) ;
- états financiers consolidés (IFRS 10) ;
- accords conjoints (IFRS 11) ;
- informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12) ;
- participations dans des sociétés associées et des coentreprises (IAS 28 révisée) ;
- évaluation à la juste valeur (IFRS 13) ;
- amendements à IAS 28 : participation dans des entreprises associées et des co-entreprises
- informations à fournir sur les instruments financiers (amendements à IFRS 7).

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union européenne

- instruments financiers : classement et évaluation des actifs financiers (IFRS 9) ;
- amendements IFRS 10, 12 et IAS 27 « entités d'investissements ».

Dérogation à l'application d'une norme

Afin de privilégier l'image fidèle de nos comptes dans le contexte de sortie de crise, la Direction a opté pour ne pas retraiter le stock d'écarts de conversion historique lié aux filiales déconsolidées par résultat, mais directement au sein des capitaux propres étant précisé que cette décision n'a pas d'impact sur ceux-ci (IAS21 §48).

Changement de méthode et de présentation

Aucun changement de méthode ou de présentation significatif n'a eu lieu sur cet exercice.

C - MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Informations relatives au périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le Groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les variations de périmètre sur l'exercice sont les suivantes :

En raison d'une réorganisation du Groupe intervenue en Avril 2009, un terme avait été mis aux activités d'un certain nombre de sociétés étrangères, s'agissant notamment des filiales allemandes (HILKA), anglaises (CESAR UK), asiatiques (CESAR ASIA) ou américaines (DISGUISE).

Les sociétés dont les activités ont été arrêtées, cédées ou reprises par d'autres sociétés du groupe, avaient été maintenues dans le périmètre de consolidation en attente de leur liquidation définitive.

Ces Sociétés ont été déconsolidées en date du 1er Avril 2012.

Enfin , suite aux accords passés la société JOKER a été considérée comme un actif destiné à être cédé.

Le périmètre au 31 mars 2013 se présente ainsi :

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital social	Activité
CESAR S.A	France	100%	8 626 559€	Holding
Josman SI.	Espagne	100%	60 101 €	Fabrication panoplies, masques
Festiveo	France	60%	23 000 €	Négoce
Joker S.r.I (1)	Italie	100%	102 257€	Commercialisation de panoplies, masques & jouets
Festival S.A	Madagascar	96.77%	34 480 000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes & maisons, tissage

(1) Actif destiné à être cédé

Les Filiales sorties du Périmètre sont les suivantes :

- Cesar Deutschland Gmbh
- Cesar Germany Holding
- Hilmar Krautwurst Gmb
- Hilmar Krautwurst Verwaltung
- Krautwurst Beteiligungs Mbh
- Cesar Asia
- Cesar Inc.
- Disguise Holding Corporation
- Cesar UK LTD
- Carnaval LTD
- La Trémolière

D - METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Bases de préparation

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction.

SEGMENTS OPERATIONNELS

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées aux membres du Directoire, principaux décideurs opérationnels du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposaient en une activité Europe du Nord qui regroupe les activités de commercialisation en France, Grande-Bretagne et Allemagne ; une activité Europe du Sud qui regroupe les activités de commercialisation en Espagne et en Italie, et une activité à Madagascar qui regroupe les activités de fabrication et les ventes Export.

Les trois indicateurs repris dans la note 2.6 sont :

- les ventes nettes
- le résultat opérationnel courant
- le résultat net
- le total de l'actif

CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVISES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie ont été convertis au cours moyen trimestriel de la devise pour la période considérée.

Les écarts de conversion qui en résultent font l'objet d'une inscription en capitaux propres

OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portés dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISE – ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des éventuels coûts connexes, des titres des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe CESAR dans la juste valeur de leurs actifs et passifs achetés à la date de prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Pour ce test annuel, la méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chaque U G T (Unités

Génératrices de Trésorerie) aux actifs nets correspondant, y compris les écarts d'acquisition. Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Au regard de l'organisation du groupe, chaque société du périmètre constitue une Unité Génératrice de Trésorerie.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

FRAIS DE CREATION

Les coûts de développement relatifs à la conception de modèles précédemment inscrits à l'actif du bilan, pour partie liés à des produits devenus inactifs ont été amortis en totalité. Cette méthode ne sera plus retenue par le Groupe.

MARQUES

Les marques figurant à l'actif ont été dépréciées quasiment intégralement.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques. Les logiciels sont amortis au linéaire sur une durée de 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

- terrains	N/A
- agencements et aménagements de terrains	Linéaire 5 à 15 ans
- constructions	Linéaire 20 ans
- installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire 5 à 10 ans
- matériels de transport	Linéaire 4 à 5 ans
- installations et agencements divers	Linéaire 5 à 10 ans
- matériels de bureau et informatique	Linéaire 3 à 5 ans
- mobilier	Linéaire 5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Conformément à la norme IAS 17, les biens pris en location - financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement, sont comptabilisées comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Les constructions sont pour partie constituées du retraitement des contrats de crédit-bail.

Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de façon précise, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués en coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence qui se calcule de la manière suivante : inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 4 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 20% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 5 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 30% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 6 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 40% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 7 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 50%.

IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

CLIENTS

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios. En raison de la nature des contrats, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

CREANCES ET DETTES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrecouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de la dite devise à la date de clôture de l'exercice social.

Les avances sur licences sont inscrites en « débiteurs divers ». Elles sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur une durée ne pouvant excéder la durée du contrat. En cas de risque de non atteinte des objectifs de chiffre d'affaires les minimums garantis activés font l'objet d'une dépréciation.

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance dont les prestations seront réalisées sur les exercices suivants.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont ventilés au bilan en :

- dettes financières non courantes pour la part exigible à plus d'un an ;
- dettes financières courantes pour la part remboursable à moins d'un an.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

Au 31 mars 2013, le capital social était fixé à la somme de 8 626 559 euros divisé en 57.510.396 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable du passif.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant » et « non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ».

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME

En accord avec les lois sociales des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.

Les engagements de retraite sont constatés sur les sociétés françaises.

Au 31 mars 2012, l'engagement de l'Allemagne avait été valorisé par un actuair e et celui de la France a été révisé en fonction de l'évolution des effectifs (plans sociaux). Au 31 mars 2013, seul l'engagement de retraite de la société Mère figure dans les comptes consolidés.

STOCKS OPTIONS

Au 31 mars 2013 il n'existe pas d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuables aux employés, celles-ci étant devenues caducs.

COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par nature.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

Les sociétés du Groupe, César en France et Allemagne, Joker et Josman, s'engagent dans certains cas à reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Conformément à la norme IAS 18, le produit des activités ordinaires provenant de telles ventes est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Lorsque le Groupe conserve les risques et avantages inhérents à la propriété des produits, aucun produit des activités ordinaires n'est reconnu, une dette vis-à-vis du client est comptabilisée en réduction des créances clients et les produits sont conservés en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (hors actions d'auto contrôle).

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Compte tenu de la situation actuelle du Groupe, les BSAR émis en avril 2010 ne seront plus exercés du fait de leur prix.

ESTIMATIONS

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Pour limiter les incertitudes, ces estimations et hypothèses sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Ces estimations concernent principalement:

- L'évaluation des risques sur les litiges,
- La valorisation des retours,
- Les minimums garantis sur royalties,
- La valorisation des stocks.

E - NOTES ANNEXES

1. COMPTES DE BILAN

1.1. Immobilisations incorporelles

1.11 Ecart d'acquisition

	Valeur brute au 31.03.2013	Dépréciation au 31.03.2013	Net
Total écart	699	662	36
Variation de périmètre			
Total des écarts d'acquisition 31.03.2013	699	662	36

L'écart d'acquisition résiduel correspond à la société Festivéo, filiale de commerce électronique.

1.12 Valeur brute des immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31.03.2012	Variation de change	Var/ périmètre	Acquisitions	Sorties	Valeur brute au 31.03.2013
Frais établissement	74		(74)			
Concessions, brevets/droits similaires	1 781	(1)	(210)			1 570
Fonds de commerce	24 380		(23 791)		(589)	
Frais de recherche et développement	4 162		(3 751)			411
Autres immobilisations incorporelles	253		(60)			192
	30 650	(1)	(27 886)		(589)	2 173

1.13 Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissements au 31.03.2012	Variation de change	Var/ périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements au 31.03.2013
Frais établissement	74		(74)			
Concessions, brevets, droits similaires	1 530		(203)	100	(45)	1 381
Fonds de commerce	24 380	(1)	(23 791)		(589)	
Frais de recherche et développement	4 180		(3 746)			434
Autres immobilisations incorporelles	123		(61)	46		108
	30 286	(1)	(27 875)	146	(634)	1 921

1.14 Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles

VNC Immobilisations Incorporelles	V.N.C 31.03.2013	V.N.C 31.03.2012
Frais établissement	0	0
Concessions, brevets, droits	189	251
Fonds de commerce	0	0
Frais de recherche et développement		
Autres immobilisations incorporelles	63	112
	252	364

1.2. Immobilisations corporelles

1.2.1. Valeur brute des immobilisations corporelles

	Valeur brute au 31.03.2012	Variation de change	Var/ périmètre	Acquisitions	Sorties	Valeur brute au 31.03.2013
Terrain	240		(165)		(62)	12
Constructions	7 845	(16)	(1 631)		(5 634)	564
Matériel et outillage	6 265	(35)	(4 261)	27	(2)	1 994
Autres immobilisations corporelles	4 429	(8)	(3 002)	11	(25)	1 405
Avances et acomptes	23	(1)				22
Immobilisations en cours	49	(1)		1	(21)	28
	18 853	(61)	(9 059)	39	(5 744)	4 025
Dont écarts d'évaluation affectés aux constructions	-					

1.2.2. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissements au 31.03.2012	Var.change	Var/ périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements au 31.03.2013
Terrain	165		(165)			
Constructions	7 055	(12)	(1 631)	152	(5 155)	409
Matériel et outillage	5 717	(27)	(4 259)	95		1 524
Autres immobilisations corporelles	4 169	(8)	(2 970)	76	(26)	1 241
	17 106	(47)	(9 029)	323	(5 181)	3 174
Dont écarts d'évaluation affectés aux constructions	-					

1.2.3. Valeur nette comptable des immobilisations corporelles

VNC Immobilisations Corporelles	V.N.C 31.03.2012	V.N.C 31.03.2013
Terrain	75	12
Constructions	790	155
Matériel et outillage	548	470
Autres immobilisations corporelles	258	165
Avances et acomptes	23	23
Immobilisations en cours	49	28
	1 747	853

1.2.4. Immobilisations prises en crédit-bail

Un crédit-bail immobilier (sous forme de cession bail) de 800 000 euros (huit cent mille euros) hors taxes avait été consenti par KBC BAIL IMMOBILIER au profit de CESAR SA pour le financement de deux ensembles immobiliers à usage industriel sis à Saumur en avril 2008 pour une durée de 10 ans avec option d'achat.

Au 31/03/2013 les données relatives à ce lease-back étaient les suivantes :

- La valeur nette comptable de l'actif immobilisé au 31 mars 2013 était de 479 milliers d'euros
- Le montant des loyers payés depuis le départ s'élève à 591K€ (dont capital 388K€)

Au titre de l'exercice clos le 31/03/2013 le montant des loyers est de 119K€ (dont capital 88K€).

Ce contrat de crédit-bail a été résilié par ordonnance du Tribunal de commerce de Bobigny en date du 16 juillet 2012 avec maintien dans les lieux moyennant le versement d'une indemnité d'occupation.

Cette résiliation a entraîné celle des baux de sous-location du local de Chacé, leur titre d'occupation restant à régulariser.

1.3. Immobilisations financières

1.3.1 Valeur brute des immobilisations financières

	Valeur brute au 31.03.2012	Var/ périmètre	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31.03.2013
Titres de participation non consolidés					
Créances rattachées à des participations					
Dépôts et cautionnements versés	269	(18)		(150)	101
	269	(18)		(150)	101

1.3.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

	Valeur brute au 31.03.2012	Var/ périmètre	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31.03.2013
Titres de participation non consolidés					
Créances rattachées à des participations					
Dépôts et cautionnements versés					
	0		0	0	0

1.4. Stocks et encours de production

Les stocks se détaillent comme suit :

En K€	31-mars-13	31-mars-12
Valeur brute des stocks et en-cours	9 295	12 585
Provisions pour dépréciation de stocks	(4 025)	(4 646)
Stocks et en-cours nets	5 270	7 939

Les stocks nets se répartissent ainsi par zone géographique en comparatif:

	2013	2012
• Europe du Nord :	1 605 K€	1 867 K€
• Europe du Sud :	1 654 K€	3 750 K€
• Madagascar :	2 011 K€	2 322 K€

1.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation

La ventilation des créances par nature est la suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette au 31.03.2013	Valeur nette au 31.03.2012
<i>Clients et comptes rattachés</i>	5 201	2 528	2 673	9 343
Avances et acomptes versés	103		103	499
Créances sur l'Etat				167
Créances d'impôts différés				
Personnel et comptes rattachés	11		11	40
Organismes sociaux-TVA	232		232	3 610
Débiteurs divers	894		894	3 231
Charges constatées d'avance	139		139	432
Total – autres créances	1 379		1 379	1 379

Ces créances sont à échéance à moins d'un an à l'origine.
Les débiteurs divers incluent les royalties payées d'avance.

1.6. Actifs et passifs destinés à la vente

Conformément au plan d'actions mis en œuvre dans le cadre de la restructuration du groupe et repris dans le jugement d'homologation du plan de redressement du 27 février 2013, la cession de la filiale italienne a été initialisée, et un protocole de cession sous conditions suspensives a été signé le 21 mai 2013.

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et les passifs de cette filiale ont été reclassés sur une ligne à part de l'actif et du passif. S'agissant de la cession de la filiale italienne de commercialisation du segment « Europe du sud », cette opération a été traitée en tant qu'activité abandonnée.

La juste valeur des titres étant connue, une dépréciation a été constatée sur les actifs courants d'un montant de 1,45M€ afin de ramener la valeur comptable à leur recouvrable. L'impact sur les résultats consolidés de l'exercice est limité à 250K€, étant rappelé que cette perte avait été anticipée dès la clôture des comptes 2011/2012 en provision pour risques au passif.

Actifs destinés à être cédés

Immobilisations	21
Stocks	1 795
Créances	4 627
Trésorerie	85
	6 528
Dépréciation	-1 450
NET	5 078

Passifs liés à des actifs destinés à être cédés

Trésorerie passive	1 253
Dettes	2 017
	3 270

Etant précisé que l'actif net consolidé présenté ci-dessus n'intègre pas les comptes réciproques vis-à-vis du groupe, qui représentaient au 31 mars 2013 une dette de 2062K€, avant abandon de créances de 450K€.

1.7. Trésorerie active

En K€	31-mars-13	31-mars-12
Valeurs mobilières	3	3
Disponibilités et caisse	1 747	2 369
Total Trésorerie Active	1 750	2 372

1.8. Capitaux propres

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté en page 5.

A l'issue de cette opération des exercices précédents et suite à la conversion de 23669 Bsar, le capital social était fixé à la somme de 8.626.559 € et divisé en 57 510 396 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

1.9. Provisions pour risques et charges et dépréciations

	Valeur en début d'exercice	Var/ périmètre	Dotations	Diff/change	Reprises	Valeur en fin d'exercice
<u>Provisions pour risques et charges non courants</u>						
Provision pour Retraite	817	(769)	11			59
Provisions pour Impôts différés						
Autres provisions pour risques	4 263	(388)	38		(2 760)	1 153
Total	5 080	(1 157)	49		(2 760)	1 212
<u>Provisions pour risques et charges courants</u>	2 521	(11)			(124)	2 386
<u>Dépréciations</u>						
Sur actif destiné à la vente			1 450			1 450
Sur stocks	4 646		4 095	(20)	(4 646)	4 075
Sur comptes clients	4 333	(1 019)	49	(3)	(645)	2 715
Total	8 979	(1 019)	5 594	(23)	(5 291)	8 240
TOTAUX	16 580	(2 187)	5 643	(23)	(8 175)	11 838

Impact (en résultat)

Résultat d'exploitation			4 155		(5 216)	
Résultat financier						
Résultat exceptionnel			1 488		(2 959)	
Impôt différé						

Les engagements de retraite concernent la société Mère.

Les autres provisions pour risques non courantes couvrent des litiges prud'homaux et des indemnités financières réclamées par un ancien cadre de la Société Mère.

La provision de 1,2M€ constituée au 31/03/2012 pour couvrir une perte de valeur sur la filiale italienne JOKER a été complétée à 1,45M€ et reclassée en diminution des actifs destinés à la vente (cf. §1.6).

Les provisions pour risques et charges courants comprennent les demandes et productions dont la société CESAR S.A conteste le bien-fondé et pour lesquelles différents jugements devraient intervenir ultérieurement.

1.10. Emprunts et dettes financières

	31.03.2013	à 1 an au plus	de un à cinq ans	31.03.2012
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
. Emprunts CB				500
. Concours bancaires	1 639	1 639		4 950
. Emprunts	1 072	440	632	951
. Dettes financières diverses	18		18	18
Total	2 729	2 079	650	6 419

Les emprunts souscrits sur la période s'élèvent à 1 138 K€ et les remboursements de l'exercice se sont élevés à 1 543 K€.

Principales caractéristiques de l'endettement :

Filiales	Conditions de l'emprunt	Montant emprunt	Restant dû
FESTIVAL	<u>Mauritius Commercial Bank</u> Date d'emprunt : 01/03/2011 Durée : 36 mois Taux variable Euribor 1 mois + 3	400	126
JOSMAN	<u>Banco Sabadell</u> Date d'emprunt : 15/12/2011 Durée : 36 mois Taux variable	200	55
JOSMAN	<u>Banco Popular</u> Date d'emprunt : 10/05/2012 Durée : 60 mois Taux variable	1 310	871
JOSMAN	<u>Caja Murcia</u> Date d'emprunt : 18/10/2012 Durée : mois Taux fixe : 3%	20	20
JOSMAN	<u>Bankinter</u> Date d'emprunt : Durée : mois Taux	66	0
JOSMAN	<u>Cam</u> Date d'emprunt : Durée : mois Taux	99	0
			1 072

1.11. Dettes d'exploitation

L'ensemble des dettes d'exploitation est exigible à moins d'un an.

La ventilation par nature des dettes est la suivante :

	31.03.2013	31.03.2012
Avances et acomptes reçus des clients	7	130
Dettes sociales et fiscales	3 699	8 522
Comptes courants d'associés	3 270	3 376
Autres dettes	161	1 206
Provisions pour risques et charges courants	2 386	2 521
Total	9 523	15 755

Le compte-courant d'actionnaire concerne principalement la société Biscalux.

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	31.03.2013	31.03.2012
Ventes de marchandises – France	3 160	4 999
Ventes de marchandises – Export	283	2 243
Prestations de produits – France	3 925	12 181
Prestations de produits – Etranger	5 818	4 679
Prestations de services - France	235	150
Total	13 422	24 252

2.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions

2.2.1 Reprises de provisions et transfert de charges

	31.03.2013
Reprises de provisions pour risques (retours Joker)	561
Reprises de provisions pour dépréciation des créances clients	9
Reprises de provisions sur immobilisations	44
Reprises de provisions pour dépréciation des stocks	4 647
Transfert de charges	9
Total	5 270

2.2.2 Dotations aux amortissements et provisions

	31.03.2013
Dotations aux amortissements des immobilisations	467
Dotations aux provisions pour risques et charges	11
Dotations aux provisions pour dépréciation :	
- des stocks	4 095
- des créances clients	50
Total	4 623

2.2.3 *Net*

	31.03.2013
Reprises sur amortissements et provisions	5 270
Dotations aux amortissements et provisions	(4 623)
Total	647

2.3. **Autres produits et charges opérationnels**

Produits et charges opérationnels	31.03.2013
Produits	5 882
Charges	(4 430)
Total	1 453

	Charges	Produits
Diverses opérations de gestion	4 142	3 455
Dotations et reprises sur provisions	288	2 427
Total	4 430	5 882

Ces autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

Libellés	Charges	Produits
Provisions		
Risques et charges divers (Facto CIC)	38	568
Reprise provision sortie filiales (hors GE)		555
Reprise dépréciations clients		636
Reprise dépréciation /immo. incorporelles		668
Complément dépréciation JOKER	250	
	288	2 427
Reclassement dépréciation JOKER	1 200	1 200
Pour contrôle note 1.9	1 488	3 627

Autres		
Régularisations diverses (comptes sociaux)	2 581	2 285
Sortie des filiales GE		757
Sortie des filiales autres	352	
Résiliation du crédit-bail Saumur	541	413
Sortie Immobilisations incorporelles	668	
	4 142	3 455

L'analyse par nature (en net) est la suivante :

Impact des sorties de périmètre des filiales sans activité	960
Divers	234
Complément dépréciation JOKER	-250
Reprise dépréciations clients	636
Résiliation du crédit-bail Saumur	-128
	1 452

2.4. Autres produits et charges financiers

Produits et charges financiers	31.03.2013
Pertes et Gains de change	(173)
Autres produits	8
Autres charges	(6 3)
Total	(228)

2.5. Impôts sur les Sociétés

Au 31 mars 2013, compte tenu de la situation du groupe, les impôts différés ne sont pas activés. L'impact sur le compte de résultat de 83 K€ provient de la filiale FESTIVAL.

2.6. Information sectorielle

Mars 2012	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Total	Eliminations	Total
Ventes Nettes	11 224	10 941	8 223	30 408	(6 156)	24 252
Résultat opérationnel Courant	(5 866)	(198)	638	(5 426)		(5 426)
Résultat Net	(9 353)	(923)	541	(9 735)		(9 735)

Mars 2013	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Total	Eliminations	Total
Ventes Nettes	4 737	6 367	5 094	16 198	(2 776)	13 422
Résultat opérationnel Courant	(2 747)	1 568	1 494	315		315
Résultat Net	200	1 080	(831)	449		449

	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Eliminations et retraitements	Total Consolidé
Situation nette Consolidée	(1 978)	(2 645)	(1 275)		(5 898)
Actifs non courants	435	198	609		1 241
Total de l'actif	13 741	10 187	9 308	(14 394)	18 842

3. Autres informations

3.1. Engagements de licences donnés

Le solde des montants dus au titre des contrats de licences au 31 mars 2013 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures.

3.2. Engagements donnés par la société CESAR à ses filiales

Garanties

FESTIVAL

Néant, toutes les anciennes garanties sont caduques.

JOKER

Lettre de confort délivrée par CESAR SA en garantie des lignes de crédit consenties à la société JOKER par différentes banques, à savoir :

CASSA DI RISPARMIO DI CENTO	670 000 €
UGF BANCA	520 000 €
ALLA BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA	330 000 €
VENETO BANCA	300 000 €
CASSA DI RISPARMIO DI FERRARA	180 000 €

	2 000 000 €

Les garanties données aux banques de JOKER sont en cours de résiliation en raison de la cession des titres.

JOSMAN

Garantie donnée par CESAR aux banques BANCO SABADELL et CAJA DE AHORROS DE MURCIA de maintenir la solvabilité de la société JOSMAN en contrepartie de lignes de financement consenties à hauteur de 500 000 € et 1 150 000 €.

3.3. Effectif du groupe à fin mars 2013

	Europe	Etranger	Total fin 2013
- cadres	22	11	33
- ouvriers Employés	62	522	584
Total	84	533	617
<i>Total 2012</i>	<i>107</i>	<i>445</i>	<i>552</i>

3.4. Rémunérations des Dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

3.5. Parties liées

Les parties liées sont définies par le groupe comme les actionnaires du groupe, les co-entreprises et sociétés mises en équivalence et les principaux dirigeants.

Le Compte courant de la Société Biscalux s'élève en date du 31 Mars 2013 à 3 264 k€.

3.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

(Montants hors taxes en euros)	Mazars	Wolff	Autres
Commissariat aux comptes			
CESAR SA comptes individuels et consolidés	40 000	25 000	-
Autres filiales	-	-	39 235
Autres diligences liées à la mission de commissaires aux comptes	-	-	-
Total 2012/2013	40 000	25 000	39 235

3.7. Instruments financiers dérivés

En 2007 un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-out au nom de la société JOSMAN. Le risque est évalué à la date d'arrêté des comptes à 1 529 milliers d'euros et pourrait théoriquement un maximum de 3000 milliers d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et les analyses juridiques réalisées indiquent que la position de la société devrait prévaloir. En conséquence, il n'a été procédé à aucun enregistrement comptable au titre des engagements pris par le biais de ce contrat.

Le calcul du risque était le suivant :

Strike : 16,36 (valeur de l'action BBVA à l'origine du swap)

Knock-out : 17,996 (110% du Strike)

A ce jour le Knock-out n'a pas été atteint.

Valeur de l'action au 30-06-2011 = 8.02

Date	Montant du nominal en €	Nombre d'actions	Valeur en K€
26/09/2007	16,36	183 374	3 000
30/06/2011	8,02	183 374	1 471
Différence			1 529

3.8. Evolution des devises

Evolution du cours de l'US dollar

Le taux de l'US dollar appliqué pour la conversion des comptes de bilan et de résultat des sociétés américaines évolue dans les conditions suivantes : pour 1 Euro =

Périodes	31-mars-13	31-mars-12
Taux de clôture appliqué aux comptes de bilan	\$1,2805	\$1,335
Taux moyens trimestriels appliqués aux comptes de résultat	\$1,2869	\$1,377

Cours des autres devises au cours de la période

[Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro =](#)

Périodes		31-mars-13	31-mars-12
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,845600	0,8339
Dollar Hong Kong	Hong Kong	9,97200	10,3705
RoupieMauricienne	Ile Maurice	40,3998	39,0779
AriaryMalgache	Madagascar	2900,49	2822,10

[Pour le compte de résultat : pour 1 Euro =](#)

Périodes		31-mars-13	31-mars-12
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,8147	0,8630
RoupieMauricienne	Ile Maurice	39,2508	39,1781
AriaryMalgache	Madagascar	2817,00	2827,00
Dollar Hong Kong	Hong Kong	9,9810	10,7169

3.9. Passifs éventuels

A la date d'arrêté des comptes la société n'a pas connaissance de passifs de cette nature.

4. Politique de gestion des risques

4.1. Risque de liquidité

Il existe un risque élevé de liquidité lié au financement de l'activité saisonnière.

La ventilation des passifs financiers par échéance au 31 mars 2013 est présentée en note 1.10.

4.2. Risque de change

Il existe un risque de change dû aux approvisionnements en US\$ en Asie.

4.3. Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'auraient des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Chaque filiale opérationnelle a mis en place une politique de suivi de son risque crédit client, et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

La ventilation des créances clients brutes avant dépréciation par échéance au 31/03/2013 se présente comme suit :

En K€	Total	Non Echues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
31-mars-13	5 201	617	706	195	698	0	2985
31-mars-12	13 676	8 108	623	515	555	604	3271

F - EVENEMENTS POSTERIEURS

- Conformément au plan de redressement homologué par le Président du Tribunal de Commerce de Bobigny, la SARL Jean Moulin dont Monsieur Daniel VELASCO est l'animateur, a donné son accord pour que soit régularisé un bail commercial pour une durée de 3, 6 , 9 années à compter du 1 Avril 2013.
- Cession de la participation dans la société Joker le 22 Mai 2013.